

A LIRE AVANT TOUTE INSCRIPTION

CONSIGNES DE SECURITE : PAINTBALL

PETIT 1 :

Le port du masque de paintball est obligatoire et permanent sur les terrains de jeu. L'enlever constitue une violation grave des règles de sécurité.

PETIT 2 :

Le cran de sûreté ainsi que le bouchon de canon sont obligatoires et permanents en dehors des zones de jeu. Le canon doit être orienté vers le sol et le doigt dégagé de la détente. Ces sécurités doivent être systématiquement mises en place en sortant du terrain ou sur demande de l'animateur.

PETIT 3 : Tout mineur devra présenter un accord parental. Ceux de moins de 16 ans devront être présentés par un parent ou un tuteur légal. Age minimum pour accéder au terrain, 10 ans.

PETIT 4 : Les joueurs s'engagent à être fairplay les uns envers les autres ainsi qu'à se respecter en ne proférant aucune agressivité verbale ou physique.

PETIT 5 : Chaque joueur devra prévoir une tenue adaptée à la pratique du paintball :

- Chaussures adaptées à la pratique du sport (pas de tongues...)
- Vêtements adaptés (pas de combi de ski non plus en plein été...)

MOYEN 6 : Les joueurs déclarent être en bonne condition physique et mentale pour pratiquer le paintball et renoncer à tout recours (contre la société et ses membres ainsi que le propriétaire du terrain) en cas de blessure ou de non respect des règles de jeu. Il déclare également être assuré en responsabilité civile.

MOYEN 7 : Il est interdit de tirer sur une personne n'étant pas équipée d'un masque de protection, un arbitre, une personne levant le bras pour signaler qu'il est « out » ou volontairement sur et au dessus des filets de protection.

MOYEN 8 : La distance minimum de tir est de 7m. Tout joueur ne respectant pas cette distance expose consciemment son adversaire à un choc sévère et inutile. En cas d'accident, le joueur concerné est considéré comme pleinement responsable. En cas de tirs à bout portant répétés, l'arbitre expulsera définitivement le joueur.

MOYEN 9 : Aucune bille tombée au sol ne doit être réutilisée. Les billes sont sensibles aux chocs et aux changement d'états de l'air. Les réutiliser risque d'endommager le lanceur. Nous considérerons cela comme un manque de respect vis à vis du matériel et de ce fait à notre rencontre.

GRAND 10 : Les joueurs s'engagent à respecter le matériel mis à leur disposition. Il doit être rendu en état. Toute pièce endommagée pourra être facturée.

GRAND 11 : Aucun matériel, équipement ou billes venant de l'extérieur ne sera autorisé sans une vérification ainsi que notre consentement.

TOUT MANQUEMANT AUX CONSIGNES DE SECURITE POURRA ENTRAINER UNE EXCLUSION DU SITE SANS PRETENDRE A AUCUN REMBOURSEMENT

